

# Depuis 2002, BIOPARTENAIRE® est le label de commerce équitable exclusif des magasins bio

Un produit labellisé contient au moins 50 % d'ingrédients équitables issus d'un ou plusieurs biopartenariats : des chaînes d'engagements réciproques, durables et équitables entre biopartenaires (paysan-ne-s et leur groupement, entreprises transformatrices, fabricantes et distributrices). **Le label garantit que ces engagements sont contractualisés et respectés à toutes les étapes, depuis la ferme qui produit la matière première agricole jusqu'à l'entreprise qui appose le label sur ses produits.**

## Pourquoi BIOPARTENAIRE® s'engage à vos côtés ?

### Parce que nous sommes dans tous vos rayons

BIOPARTENAIRE® est la certification bio et équitable n° 1 en magasins bio : plus de la moitié des produits de commerce équitable vendus en magasins est BIOPARTENAIRE®.  
(source : étude Good, mai 2023)

### Parce que nous croyons à l'action collective

Nous sommes un label participatif géré en intelligence collective dans une association non lucrative. Pour nous, avancer, c'est s'unir, se concerter et impliquer les actrices et acteurs de la distribution pour agir ensemble.

### Parce que l'équitable est le futur de la bio

C'est le sens de l'histoire et une stratégie d'avenir pour distinguer celles et ceux qui gardent la boussole des valeurs et de la qualité, qui s'engagent pour la justice sociale et le respect du Vivant.

## VOUS AUSSI, DEVEZ BIOPARTENAIRE® !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :  
[www.biopartenaire.com](http://www.biopartenaire.com)



### Elles sont engagées avec BIOPARTENAIRE®, pourquoi pas vous ?



# ENSEMBLE FAISONS LA DIFFÉRENCE



Devenez  
magasin ambassadeur  
**BIOPARTENAIRE®**  
Le label bio et équitable n° 1  
en magasins bio



## Soyons fiers de qui nous sommes !

Nous sommes les **spécialistes de la bio** : produits, marques, éthique, bienfaits...

Devenir **magasin ambassadeur BIOPARTENAIRE®**,

c'est **aider les consommateurs à (re)voir cette différence**,

pour motiver leurs achats en confiance grâce au commerce équitable.

### Vos engagements de magasin ambassadeur BIOPARTENAIRE®

- ✓ **Bien connaître le label**, les produits labellisés, les marques engagées, le commerce équitable, pour bien informer vos client·e·s.
- ✓ **Valoriser BIOPARTENAIRE® dans votre offre** : Identifier, parmi les 1200 produits labellisés, 180 produits minimum à mettre dans vos rayons et participer à des mises en avant chaque année sur une sélection de 3 marques par opération.
- ✓ **Identifier une ambassadrice ou un ambassadeur BIOPARTENAIRE®** dans votre équipe de vente, référent·e pour ses collègues et les client·e·s.



### Les avantages et services réservés aux magasins ambassadeurs...

- ✓ **Des formations** sur le commerce équitable et BIOPARTENAIRE®, adaptées à vos enjeux en magasins.
- ✓ **Des opérations commerciales équitables** avec plusieurs offres thématiques de produits BIOPARTENAIRE®.
- ✓ **Des moyens de communication** dans vos rayons (kit PLV), sur nos réseaux sociaux et pour chaque opération.
- ✓ **Des actions d'appui** (vidéos, tutos, visites chez les paysan·ne·s et les marques...).



**Adhésion annuelle : 150 € HT par magasin**  
Pour plus d'infos et devenir magasin ambassadeur,  
contactez Amandine : [amandine@biopartenaire.com](mailto:amandine@biopartenaire.com)

## Devenir magasin ambassadeur BIOPARTENAIRE®, ça change quoi ?

**Redonnons ensemble du sens et du souffle à la raison d'être**

**du réseau spécialisé bio** : proposer aux consommateur·rice·s des marques de qualité et engagées dans le commerce équitable, qui ne se trouvent pas ailleurs, distinguées par un label qu'on ne trouve pas ailleurs !



**Vous réaffirmez vos valeurs et vos engagements de distributeur** en devenant porte-parole, dans votre magasin, d'un label bio et équitable universel exigeant sur tous les plans (agroécologie, santé, justice sociale, biodiversité, climat, économie).



**Votre magasin se distingue parce qu'il met en avant le seul label équitable 100 % commerçants bio**, les produits labellisés, la communication et les opérations BIOPARTENAIRE®.



**Vous savez parler autrement des produits bio et équitables à vos client·e·s** : en plus de l'information et du conseil, vous partagez les histoires humaines derrière chaque produit et les impacts positifs du commerce équitable en France et dans le monde.



**Vous bénéficiez de relais de croissance grâce à un label dynamique** : une large gamme de produits et une croissance annuelle à deux chiffres des ventes de produits labellisés entre 2019 et 2021, + 5 % en 2022.